REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

*Du 14 au 20 avril 2020*

*Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.*

# 1. Centres d'Intérêts

**1.1 COVID-19.....2**

**Comores**
- Protection contre le Covid-19 I Le chef de l'État annonce «un fonds spécial» de 1,5 milliard

**Madagascar**
- Allocution présidentielle : Nouvelles mesures, un remède Trouvé
-Rajoelina déclenche un déconfinement progressif

**Maurice**
- Air Mauritius déploie douze vols cargo pour le transport de matériel médical
- Covid-19 : « Nous sommes préparés en cas de deuxième vague », déclare Joomaye
- Covid-19 : 10894 tests réalisés en un mois

**Réunion**
- Coronavirus : L'épidémie ralentit mais pas les hospitalisations
-Diabète et obésité, deux facteurs à risque face au coronavirus
Covid-19 : 80% des patients en réanimation seraient en situation de surpoids

**Seychelles**
- President visits four essential service providers

**1.2 Economie.....17**

- Covid-19 I Les banques accompagneront les opérateurs économiques «au cas par cas»
-Redevabilité sociale-Engagement continu des entreprises Locales
- La MCCI encourage l'Etat à sanctionner les «commerçants irresponsables»
- SPF introduces relief measures as solidarity gesture during the COVID-19 pandemic
- Dotation globale de fonctionnement : 175,4 millions d'euros pour La Réunion

## Protection contre le Covid-19 I Le chef de l'État annonce «un fonds spécial» de 1,5 milliard

Nassila Ben Ali



**En s'adressant aux médecins, Azali Assoumani a ajouté, «je vous félicite tous. Vous faites un travail énorme. Prenez vos responsabilités, ne lâchez rien pour la protection de la population. Sachez que nous sommes là pour vous protéger».**

Le chef de l'État, Azali Assoumani, s'est rendu à Mwali samedi et a tenu une réunion de travail avec les membres du comité insulaire mis en place par le gouverneur Mohamed Saïd Fazul. Cette rencontre a eu lieu en présence de quelques dignitaires de l'île, mais également du président de l'Assemblée nationale, du coordinateur national des comités de gestion de la crise du Coronavirus, du directeur général de la santé, entre autres. Lors de cette séance de travail, le docteur Abdoulaziz a salué le soutien que le chef de l'Etat manifeste à l'égard des médecins pour se préparer à la riposte contre ce fléau. «Cette lutte nous concerne tous. Pour notre part, nous, médecins, promettons de poursuivre sans relâche le travail qui nous est confié».

A son tour, le directeur général de la Santé (Dgs), Aboubacar Saïd Anli, n'a pas manqué de rappeler au chef de l'État la nécessité d'avoir des Polymerase Chain Reaction (Pcr), «lesquels permettront de procéder à des analyses sur place». Cette rencontre avec le chef de l'Etat a été une occasion pour le Dgs de rassurer que dans un délai très court le pays réceptionnera ces machines et les cartouches qui permettront de faire des analyses dans toutes les îles. Dans son intervention, Aboubacar Saïd Anli a appelé la population à ne pas céder aux rumeurs et à la désinformation publiée dans les réseaux sociaux. Faisant allusion à l'affaire de la mort du grand mufti, le directeur général de la Santé a persisté qu'il n'y a pas de cas de Covid-19 dans les trois autres îles des Comores. «Nous n'avons pas intérêt à cacher un cas de Coronavirus et c'est une maladie qui ne peut pas être dissimulée pendant longtemps».

Louant Allah pour avoir épargné les Comores jusqu'à lors du Covid-19, le président de la République a tenu à rassurer la population que le gouvernement se prépare dès le début à affronter «ce monstre même si nous savons que le monde entier est dépassé par cet ennemi commun». Pour démontrer l'engagement du gouvernement à ce préparer contre ce fléau, Azali Assoumani a ajouté, «nous avons ouvert un compte où nous avons placé 1,5 milliard de nos francs pour la lutte contre le Covid-19».

Satisfait de la mobilisation de tout le monde à Ndzuani et à Mwali, le chef de l'État appelle la population à se mobiliser contre «cet ennemi». En s'adressant aux médecins, Azali Assoumani a ajouté : «je vous félicite tous. Vous faites un travail énorme. Prenez vos responsabilités, ne lâchez rien pour la protection de la population. Sachez que nous sommes là pour vous protéger». Dans son intervention, le président de la République a invité la population à respecter scrupuleusement les mesures barrières mises en place pour contrecarrer cette pandémie.

Au terme de cette séance de travail, en s'adressant à tous les Comoriens, le chef de l'Etat a recommandé à la population de mener davantage une sensibilisation accrue contre le Covid-19. «Je ne comprends pas que les prières collectives sont momentanément suspendues mais que dans les espaces de jeu, nous continuons à voir des mouvements de foule. L'armée n'interviendra pas. C'est à la population de le faire, de se sensibiliser pour cette lutte». Dans la foulé, le président a sollicité aux médecins de se former à distance sur les moyens de lutte contre le Coronavirus et à former par la suite les militaires avec qui ils travaillent. Après la rencontre, le président Azali Assoumani s'est rendu au siège de l'Ocopharma de Mwali pour la remise d'un lot de matériels provenant du don de Jack Ma.

## Allocution présidentielle : Nouvelles mesures, un remède trouvé



**L'annonce du nouveau remède « Covid Organics » a certainement été le point le plus marquant de l'allocution du président de la République. (Photo : Présidence de la République)**

Les villes malgaches touchées par la covid-19 entament une période de déconfinement progressif. L'annonce a été faite hier soir par le président Andry Rajoelina, lors de sa déclaration à la Nation diffusée sur la Televiziona Malagasy (TVM). Une occasion pour lui d'annoncer les nouvelles mesures qui sont appliquées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, mais également l'existence d'un remède contre le coronavirus trouvé par les chercheurs malgaches.

**Obligation du port de masque.** Le chef de l'Etat a annoncé la reprise progressive des activités, notamment pour les villes où des cas de covid-19 sont enregistrés, à savoir Antananarivo, Toamasina I et II, et Fianarantsoa. En revanche, le port du masque reste obligatoire pour tous ceux qui circulent en dehors de leur domicile. À partir du lundi 27 avril, les personnes ne portant pas de masque seront sanctionnées et soumises à des travaux d'intérêt général, a annoncé Andry Rajoelina. Avant cette date, l'État lancera une campagne de distribution de masques au niveau de tous les quartiers à Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa. Il convient de noter toutefois que le couvre-feu est maintenu sur toute l'étendue du territoire, de 21h à 4h du matin.

**Reprise de l'école.** Pour ce qui est du domaine de l'enseignement, le président de la République a annoncé le retour vers le chemin de l'école pour les élèves des classes d'examens. Aussi, la reprise a-t-elle été fixée pour le mercredi 22 avril pour les élèves en classes de terminale et de troisième ; et le lundi 27 avril pour les élèves en septième qui passeront le CEPE. Andry Rajoelina a annoncé que la distanciation sociale d'un mètre devra être respectée dans les écoles. Un élève par table, a-t-il proposé. En outre, des masques seront distribués à tous les élèves des classes d'examens. Par ailleurs, ils auront droit à une bouteille de « Covid Organics », le remède élaboré par l'Institut malgache des recherches appliqués (IMRA), pour la prévention et le traitement du coronavirus.

**Reprise autorisée des activités pour le secteur privé.** Si les fonctionnaires sont appelés à assurer un service minimum, les entreprises privées quant à elles sont autorisées à reprendre leurs activités de 6h à 13h, mais doivent s'organiser pour respecter les mesures de l'état d'urgence sanitaire. Même topo pour ceux qui travaillent à leur compte. Tous les restaurants et commerces doivent fermer leurs portes à 13h. A partir de demain [lundi 20 avril], les taxis et taxi-be peuvent reprendre du service, tout en respectant les mesures barrières. Trois passagers seulement seront autorisés à voyager dans un taxi, contre dix-huit dans un taxi-be. Tous les passagers de ces transports doivent obligatoirement porter un masque. Les taxi-brousses desservant les zones nationales et régionales, eux, ne sont pas encore autorisés à circuler. L'interdiction d'organiser des spectacles ou des manifestations publiques est toujours maintenue.



« Covid Organics », le remède contre le coronavirus, fabriqué localement. (Photo : Présidence de la République)

**« Covid Organics ».** Andry Rajoelina persiste et signe. Madagascar a réellement trouvé un remède contre le coronavirus. C'est ce qu'il a annoncé pendant son intervention sur la TVM. Un mois après la découverte des premiers cas de covid-19 sur la Grande île, le chef de l'Etat dévoile le « Covid Organics », un médicament trouvé par les chercheurs malgaches pour prévenir et guérir le coronavirus. Celui-ci est fabriqué à base d'Artemisia, une plante médicinale que feu le Professeur Albert Rakoto Ratsimamanga a introduit à Madagascar en 1975, selon les explications d'Andry Rajoelina. D'ailleurs, l'IMRA a travaillé étroitement avec les chercheurs malgaches dans l'élaboration de ce remède contre la covid-19. « *J'annonce officiellement que les essais* [cliniques sur les patients] *ont été une réussite* », a affirmé le chef de l'État. Et de faire savoir au passage que des laboratoires et cliniques venant notamment des États-Unis et de la Chine ont collaboré et collaborent avec la Grande île dans le processus de fabrication de ce médicament. Des négociations sont actuellement en cours en vue de réaliser des essais cliniques sur le plan international. Il convient de noter que pour le moment, le « Covid Organics » est présenté dans une bouteille, en solution buvable. Selon le président de la République, la présentation officielle de ce médicament contre le coronavirus par l'IMRA et les chercheurs malgaches est attendue demain, lundi 20 avril. Une occasion d'avoir davantage d'informations.

Davis R

# Coronavirus – Rajoelina déclenche un déconfinement progressif

20 avril 2020 Garry Fabrice Ranaivoson 1 032 Vues 3 minute(s) pour lire



Faire respecter les consignes de barrières sanitaires dans les transports en commun s'avère être une gageure.

**L'option circulait depuis quelques jours, le Président l'a officialisé, hier. Un déconfinement progressif démarre aujourd'hui.**

De 6 heures à 13 heures. C'est la tranche horaire durant laquelle les habitants de la région Analamanga, Matsiatra Ambony et la ville de Toamasina, « pourront reprendre une vie normale », comme l'indique Andry Rajoelina, président de la République.

En substance, le déconfinement progressif est l'une des principales informations du discours à la nation du chef de l'État, hier. Il y a fait part de nouvelles mesures qui, de prime abord. s'appliquent à l'ensemble du territoire, toujours en état d'urgence sanitaire. Les habitants des trois localités en confinement sont, néanmoins, toujours interdits d'en sortir. Aussi, les taxi-brousses reliant Analamanga, Matsiatra Ambony et Toamasina sont toujours à l'arrêt.

Les nouvelles dispositions en vigueur réduisent le couvre-feu de 21 heures à 4 heures. Les élèves en classe d'examen reprendront les cours. Pour ceux en terminale et en 3e, la reprise est fixée le 22 avril. Ceux qui sont en 7e reviendront en classe, le 27 avril. Selon le chef de l'État, un élève par table banc est la norme autorisée. Les professions libérales, dont la restauration, pourront, également, reprendre leur activité à partir du 22 avril, jusqu'à 13 heures.

## Pour plus d'information :

Le « Covid-organics », le nouveau remède contre le Covid-19 lancé ce jour
https://www.madagascar-tribune.com/Le-Covid-organics-le-nouveau-remede-contre-le-Covid-19-lance-ce-jour.html

## Air Mauritius déploie douze vols cargo pour le transport de matériel médical




Photo d'illustration

Air Mauritius a déployé douze vols cargo pour le transport de matériel médical de Beijing, Guangzhou, Hong Kong et Paris.

Cinq vols ont assuré la liaison Beijing-Maurice, le dernier ayant atterri hier. Un second vol de Guangzhou a également atterri à l'aéroport international de Plaisance ce dimanche.

Trois autres vols cargo en provenance de Guangzhou sont prévus pour le 25, 30 avril et le 6 mai. Le 22 avril, un vol en provenance de Hong Kong foulera le sol mauricien.

Air Mauritius prévoit également un vol de Paris le 26 avril.

# Covid-19 : « Nous sommes préparés en cas de deuxième vague », déclare Joomaye

BY JENNY RABOUD




À la question de savoir si le pays était en mesure d'affronter une deuxième vague de Covid-19, le Dr Zouberr Joomaye s'est montré affirmatif ce dimanche 19 avril. « Nous sommes préparés. Nous avons pris les mesures qui s'imposent, permettant de stabiliser le nombre de cas que nous avons en ce moment », a-t-il déclaré.

Il explique d'ailleurs qu'il ne faut en aucune manière s'endormir sur ses lauriers. « Ce n'est pas parce que, cinq jours durant, nous n'avons pas eu de cas positif, puis que samedi nous avons enregistré un cas et dimanche 3 cas seulement que nous devons baisser la garde. Nous devons continuer à rester vigilants. Le virus est encore là et il peut frapper à nouveau ».

Le Dr Joomaye demande à la population de maintenir avec les mêmes règles d'hygiène que celles appliquées au cours de ces quatre dernières semaines, pour maintenant et après. Car, dit-il, le Covid-19 sera là pour encore quelque temps et qu'on peut continuer à voir surgir d'autres cas.

# Covid-19 : 10894 tests réalisés en un mois

BY JENNY RABOUD



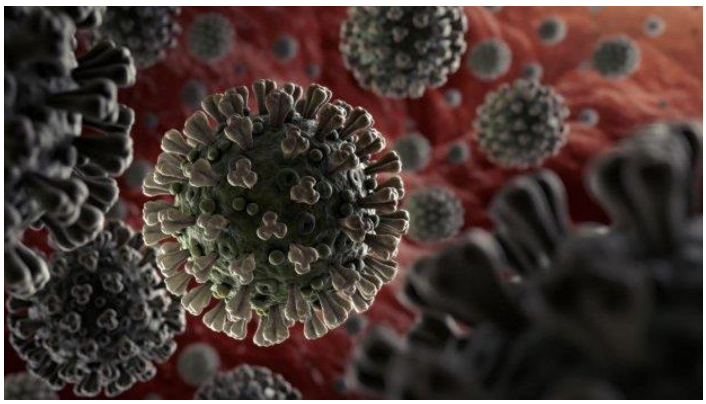
10894 tests de depistage au Covid-19 ont été effectués en un mois, a déclaré ce dimanche 19 avril le Dr Zouberr Joomaye, lors du point de communication sur le Covid-19.

Entre-temps, le nombre de personnes guéries augmente. 28 personnes ont été déclarées rétablies au cours de ces dernières 24 heures. Ce qui nous amène à un total de 208 guérisons à ce jour.

Par contre, trois nouveaux cas positifs ont été enregistrés en ce dimanche 20 avril sur la  base de 562 nouveaux tests. Au total, Maurice compte 238 cas de contamination au Covid-19 et 9 décès. On dénombre à ce jours 108 cas actifs.

Concernant l'état de santé des patients, outre, à l'hôpital ENT de Vacoas, une personne qui est toujours sous respiration artificielle et une autre sous oxygène, il est  considéré comme stable pour tous les autres.

## Coronavirus : L'épidémie ralentit mais pas les hospitalisations



**L'épidémie de Coronavirus commence à La Réunion le 11 mars 2020. Depuis cette date et malgré le confinement, sa progression a continué pour toucher un total de 408 personnes à La Réunion à ce jour.**

À **La Réunion**, la **crise sanitaire** a confiné la population et mis à mal l'économie. Sur le département, on dénombre **408 cas confirmés** à ce jour.

La **propagation** a ralenti sa course depuis avec un nombre de cas confirmés par semaine en diminution pour être de zéro pendant deux jours consécutifs cette semaine. La courbe a recommencé à monter ce vendredi. Le nombre de contaminations a franchit la barre de 400 ce vendredi. Avec 18 cas confirmés en 4 jours, l'épidémie reprend sa course avec heureusement moins de force qu'en fin mars.

**Hospitalisations en hausse**

Les cas hospitalisés sont globalement en hausse même si les chiffres montrent une courbe qui monte fortement fin mars et qui depuis ne finit plus de monter et baisser de semaine en semaine.
À ce jour, 18 personnes sont hospitalisées dans le cadre de la crise **Coronavirus**. Selon les chiffres de l'**ARS**, 2 d'entres elles sont en réanimation. Parmi les chiffres les plus inquiétants : 47 personnels soignants sont touchés par le virus et 29 cas confirmés sont des enfants de moins de 14 ans.

L'Agence régionale de santé de **La Réunion** a précisé ce vendredi que le département dénombre 290 hospitalisations depuis le début de la crise.

**Une chaîne de contamination est-elle en place ?**

Le site officiel de la **santé publique française** indique : "*Le nombre de prélèvements réalisés ne diminue pas (plus de 3 000 en semaine). Pour autant certains cas parmi les plus récemment confirmés rapportent une exposition ancienne ; ils n'avaient pas été détectés et ont pu donner lieu à des chaînes de transmission non identifiées. Une circulation à bas bruit du virus ne peut être totalement exclue et une vigilance doit être maintenue.*"

Les gestes barrières sont plus que jamais nécessaires pour lutter contre le développement de la pandémie de **Coronavirus** à **La Réunion**. Au vu de l'apparition et l'augmentation des **cas autochtones**, les services de santé

mettent en garde contre les chaînes de contamination possiblement en place sur le département afin d'éviter un deuxième pic épidémique et la saturation des centres hospitaliers.

## Diabète et obésité, deux facteurs à risque face au coronavirus Covid-19 : 80% des patients en réanimation seraient en situation de surpoids



**Depuis plusieurs jours, les scientifiques se penchent sur l'impact du covid-19 sur les personnes en situation de surpoids et/ou diabétiques. De nombreux patients admis en réanimation étaient en situation de surpoids ou souffraient d'obésité. Plusieurs études semblent indiquer que le nouveau coronavirus étant une maladie respiratoire, le risque de complication chez les personnes obèses est décuplé. Les personnes diabétiques en situation de surpoids sont donc également concernées. Une analyse de 2.218 cas admis dans 137 services de réanimation en France montre que 23% souffrent de diabète. (Photo d'illustration rb/www.ipreunion.com)**

C'est un fait : les personnes en surpoids et/ou diabétiques sont plus à risque que les autres et moins résistantes face au covid-19. Au même titre que les maladies chroniques pour raisons immunitaires ou les personnes souffrant de problèmes respiratoires.

Selon des statistiques diffusées par Santé Publique France, sur une analyse de 2.218 cas admis dans 137 services de réanimation en France entre le 16 mars et le 5 avril, 23% souffrent de diabète, 19% de pathologie cardiaque, 17% d'hypertension artérielle. Des pathologies que l'on retrouve souvent chez les personnes souffrant d'obésité. Plus de la moitié de ces patients ont dû être mis sous respirateur, indique l'AFP.

Ces chiffres confirment des tendances déjà observées dans d'autres pays. Une autre série statistique de Santé Publique France porte cette fois sur la mortalité, avec l'analyse de près de 4.000 décès survenus depuis le 1er mars dûs au covid-19. Les facteurs de comorbidité sont principalement maladies cardiaques (34%) hypertension (28%), diabète (19%) et pathologies respiratoires (19%).

**- Près de 80% des patients en réanimation seraient en situation de surpoids -**

Attention, l'information reste au conditionnel car aucune étude de fond n'a été menée sur le sujet. Mais en Métropole comme en Espagne, "on observe que près de 80% des patients accueillis en service de réanimation sont en

situation de surpoids" nous explique le docteur François Chièze, directeur veille et sécurité sanitaire à l'agence régionale de santé (ARS).
Selon lui, "il existerait bien un lien entre le surpoids et les formes graves de covid". En effet le nouveau coronavirus est une maladie qui entraîne des complications respiratoires. Pour les personnes obèses, l'excès de poids pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des poumons, allant de l'essoufflement aux vrais problèmes respiratoires. Des études sont toujours en cours et l'ARS reste prudente à ce sujet.
L'obésité favorise elle-même d'autres "comorbidités" comme l'hypertension et le diabète. Or à La Réunion rappelons que près de 85.000 personnes sont déclarées diabétiques, soit 1 Réunionnais sur 10. Une proportion beaucoup plus importante qu'en Métropole.

**- Un tiers des décès liés au covid-19 pourraient être des diabétiques**

Là encore, les données récoltées demandent la plus grande prudence, surtout à l'échelle mondiale. Mais selon des études "qui ne sont pas exhaustives" rappelle bien François Chièze, environ un tiers des morts du covid-19 seraient diabétiques. "On se garde d'être dans l'affirmatif" ajoute cependant le directeur sécurité sanitaire de l'ARS.
"Des études chinoise, italienne ou encore américaine affirment en effet que 25 à 30% des décès de covid sont des diabétiques" ajoute pour sa part Diane Bailleux, directrice de l'Association Diabète Nutrition (ADN974). "Il s'agit de personnes âgées en priorité : elles présentent davantage de diabète car le corps vieillit et fonctionne moins bien."

**- Les diabétiques surveillés de près sur l'île -**

Quoi qu'il en soit, chiffres élevés ou non, les personnes diabétiques ont une maladie qui demande la plus grande prudence et la plus grande rigueur en terme de confinement, au même titre que les maladies chroniques.
"Les gens se responsabilisent, tous les jours nous les appelons pour les rassurer, leur dire notre soutien, leur conseiller de continuer les exercices pour les personnes en situation de surpoids", nous explique Eric Magamootoo, à la tête de Cosaladi, association d'aide aux personnes diabétques.
"Bien entendu il faut qu'ils restent chez eux avant tout, car c'est une population à risque, il est nécessaire de respecter le confinement de manière absolue" ajoute-t-il, lui-même atteint de diabète.
"Sur le plan psychologique, forcément, le confinement est très dur et quand on entend les chiffres qu'on nous donne ça nous angoisse en tant que diabétiques" note-t-il. "Mais on ne veut pas ajouter de stress, il faut rassurer ces personnes. Et puis à La Réunion on a l'habitude des cyclones, il y a une culture qui fait qu'on a une certaine discipline du confinement."
Plusieurs réseaux d'entraide se sont mis en place sur l'île pour aider les personnes diabétiques. "On passe des coups de fil réguliers et via nos pages facebook on propose des séances d'activité physique quotidiennes : renforcement musculaire, stretching... on a essayé d'être le plus accessible possible" précise Diane Bailleux, d'ADN974. "On donne aussi des conseils liés à l'alimentation."

Côté courses, "avec le réseau des ambassadeurs Muta, des volontaires partent faire les courses pour ces personnes-là tout en respectant les gestes barrières bien sûr au moment de les apporter."
Sur le plan des traitements, aucune pénurie n'est observée, fort heureusement. "Tous les traitements de maladies chroniques ont été renouvelés automatiquement jusqu'au 31 mai, une ordonnance périmée marche quand même en pharmacie" rassure Diane Bailleux.
A savoir qu'une plateforme nationale est également dédiée aux diabétiques pour mieux les informer : CoviDIAB. Un accompagnement numérique personnalisé leur est proposé, et des experts peuvent répondre aux questions en ligne.

## President visits four essential service providers



While authority steps up its measures through further restrictions on the movement of people in a bid to contain and slow down the spread of the coronavirus (COVID-19) in the country, President Danny Faure yesterday visited four essential service providers, bringing his support and words of encouragement to the members of staff.

Through his visits at the Seychelles Trading Company (STC), the Seychelles Public Transport Corporation (SPTC), Seychelles Petroleum Company (Seypec) and the Public Utilities Corporation (PUC), the head of state also had the chance to see the different measures put in place by the organisations to maintain their services during the COVID-19 pandemic, as well as the difficulties they are encountering, thus affecting their service delivery.

President Faure's first stop was at the STC head office on Latanier Road where he was welcomed by chief executive Christine Joubert, along with the chairperson of the company's board Guy Morel.

President Faure commended the STC staff for their remarkable work in successfully ensuring the country's food safety through the good maintenance of stock which he said will earn them the confidence of the Seychellois people. He also advised them to step up the good work, especially during the two coming weeks which he described as exceptional since a high number of consumers is expected.

President Faure's second stop during yesterday's visit was at the Seypec where he was welcomed by chief executive Conrad Benoiton, through whom he conveyed his appreciation and message of encouragement for all the Seypec staff who are working during the pandemic to ensure that the needs of the local consumers are met.

Mr Benoiton also explained that in about two weeks, the price of fuel will definitely go up, based on several factors linked to the COVID-19 pandemic.

Other than the ongoing dispute between the Organisation of the Petroleum Exporting Countries (OPEC) and Russia and then United States, the main factor which will create a rapid price swing in Seypec's products is the exchange rates.

Mr Benoiton compared yesterday's rate for US Dollars which was R17.50, compared to R14.25 in January. This, he said, represents an increase of nearly R1.30 on the price of fuel, including the transportation fee.
Mr Benoiton also explained that the present stock of fuel on the local market is being calculated based on the previous agreement with the providers, while the price of the new stock will all depend on the provider, based on the exchange rate on the day of payment.
For his third stop, President Faure headed to the PUC's head office at the Electricity House at Roche Caïman where he was welcomed by board chairman Eddy Belle and chief executive Philippe Morin.
Lastly President Faure visited the SPTC depot on Latanier Road where board chairperson Andy Moncherry and chief executive Patrick Vel briefed him on the different measures taken by the company during the state of public health emergency declared on March 23.
Mr Vel noted that among the discussions with President Faure, one of the main topics was to maintain the culture of social distancing, especially after the current situation stabilises.
He added that with the current reduction in local economic activities, the company's revenue has decreased by 25 percent.
As prevention measures, Mr Vel said SPTC will restructure the sitting arrangements in it buses to permit social distancing, while a complete overhaul of the existing schedule will be necessary to allow more buses on the road, especially during peak hours, while introducing a regional schedule to remove pressure on the normal route is also among the company's immediate plans.
He also encouraged all those who are using public transport for other purposes other than work to avoid taking early, or peak hour's buses to minimise the load.
Mr Vel also encouraged passengers to use card as much as possible instead of cash where possible to minimise risks of infections.
The accompanying photos show President Faure at the various places he visited yesterday.

# Covid-19 I Les banques accompagneront les opérateurs économiques «au cas par cas»



**La Banque centrale des Comores (Bcc) et l'Association des professionnels des banques et établissements financiers (Apbef) ont annoncé vendredi dernier, les mécanismes mis en place et dévoilé les critères d'éligibilité des mesures d'allégements bancaires promises par le chef de l'Etat. Il s'agit, selon le gouverneur de la Bcc «d'une période de grâce», accordée aux clients en difficultés et au cours de laquelle «le coût du crédit devra rester le même, selon les termes convenus entre la Banque et son débiteur au moment de la conclusion du contrat de prêt», d'après un communiqué de presse remis aux journalistes.**

Les banques et les établissements financiers vont accompagner les opérateurs économiques dont les activités ont été sérieusement impactées par le Covid-19. C'est la principale annonce faite vendredi 17 avril, par le gouverneur de la Bcc, Younoussa Imani, et le président de l'Apbef, Guy Rwaburindi au cours d'un point de presse organisé à la salle de presse de l'institution en présence du secrétaire général du ministère des Finances, Ali Ahamada Abderemane.

## Les entreprises impactées

Le gouverneur a rappelé les motivations principales qui ont poussé le chef de l'Etat à prendre ces mesures. Il s'agit, selon lui, d'une volonté visant à parer à une autre crise qui pourrait compromettre toute reprise future des activités productives dans le pays. «Ces mesures d'allégement sont exclusivement réservées aux entreprises impactées», a-t-il précisé, ajoutant que cela se fera «au cas par cas» et en fonction du degré d'impact de chaque entreprise. Les conférenciers ont annoncé que «les personnes et entreprises affectées par la pandémie covid-19 se verront accorder un report d'échéances sur leurs prêts pour la période allant d'avril 2020 à août 2020 sans frais, ni pénalités de retard» et que «ces mesures d'accompagnement vont être traitées au cas par cas, et aux clients qui en feront la demande».

Il s'agit, selon le gouverneur de la Bcc «d'une période de grâce», accordée aux clients en difficultés et au cours de laquelle «le coût du crédit devra rester

le même, selon les termes convenus entre la Banque et son débiteur au moment de la conclusion du contrat de prêt», d'après un communiqué de presse remis aux journalistes.
Il est difficile de disposer, à ce jour, d'études approfondies sur les secteurs d'activités impactées par le Coronavirus et le coût réel des besoins des opérateurs économiques. Chaque établissement financier se contente de mener ses propres simulations financières et mesurer en interne les conséquences immédiates du report des échéances de paiement des clients. Les demandes d'accompagnement se feront à la demande des concernés. Mais les conférenciers tentent de rassurer. «Toutes les entreprises qui ont subi une baisse de leurs activités et de leurs revenus seront accompagnés», a indiqué le gouverneur, annonçant, dans la foulée, la mise en place «d'un comité de conciliation» qui pourrait jouer les recours en cas de refus d'une demande de soutien opposé par une institution financière de la place.

## Un comité de conciliation

Le gouverneur et le président de l'association des banques et établissements financiers ont reconnu que la mesure en question allait ralentir les mouvements des opérations entre institutions financières. Tout comme elles limiteront les capacités potentielles des banques à se faire de l'argent à cause de la baisse des mouvements des dépôts de leurs clients.«La Banque centrale des Comores et l'Apbef restent totalement mobilisées pour le suivi de la mise en œuvre de ces mesures ainsi que des impacts de la pandémie COVID-19, et se tiennent prêtes à prendre toute mesure additionnelle en cas de besoin», ont indiqué les conférenciers.
Le numéro un de la Bcc a tenu à préciser que les mesures d'allègement ne concerneront pas les agents, clients ou opérateurs économiques dont les revenus ne sont pas impactés par la crise sanitaire actuelle. '«Ceux dont les revenus n'ont pas connu une baisse ne sont pas concernés par ces mesures», a-t-il admis, refusant de donner des chiffres sur l'incidence directe des mesures d'allègements bancaires. «Pour l'instant, aucune réponse sur l'incidence que cela représentera au niveau des banques», a réagi le président de l'Apbef.



«Nous invitons les opérateurs à se présenter auprès de leurs banques pour exposer leurs problèmes», a ajouté Younoussa Imani qui y voit «un geste courageux» des établissements financiers, en allusion aux difficultés rencontrées par les banques pour recouvrer les créances. On assiste, ces douze derniers mois à une baisse de l'encours de crédits à l'économie qui a connu une baisse «de 4,1%, passant de 78,1 milliards à fin décembre 2018 à 74,9 milliards à fin mars 2019», d'après la Bcc.

«Le taux de créances douteuses est estimé à 24,0% en mars 2019 contre 23,6% à fin décembre 2018», selon toujours la Banque centrale.
Le président de l'Apbef, par ailleurs directeur d'Exim Bank, a profité pour faire savoir que les procédures de recouvrement des créances ne connaitront pas le moindre répit. «Les banques continueront à faire des recouvrements», a précisé Guy Rwaburindi, ajoutant qu'il n'y aura aucune indulgence particulière pour «les mauvais payeurs». Les mesures d'allégement en faveur des opérateurs économiques ont été annoncées par le chef de l'Etat, Azali Assoumani, à l'occasion de sa deuxième adresse spéciale à la nation, consacrée aux mesures de prévention contre le Covid-19. Le ministre des Finances, du budget et du secteur bancaire, Saïd Ali Saïd Chayhane a entériné lesdites mesures dans un arrêté pris au lendemain du discours du président.

# Redevabilité sociale – Engagement continu des entreprises locales

20 avril 2020 Harilalaina Rakotobe 163 Vues 2 minute(s) pour lire



Les gestes de solidarité se multiplient

Élan de solidarité. Malgré les contraintes subies par le secteur privé avec le ralentissement de l'économie nationale face à la situation de confinement, certaines entreprises prennent malgré tout conscience de leur obligation et de leur engagement envers la société malgache, au-delà du simple maintien de leurs activités.

C'est le cas d'Orange Madagascar, d'Ambatovy ou ou encore de la Communauté Camérounaise de Madagascar. Si Orange a remis des équipements composés de kits de protection, de matériel médical et d'équipements destinés au personnel de santé de quatre CHU de référence à Antananarivo, Ambatovy a apporté sa contribution en fournissant des combinaisons de protection individuelle aux autorités administratives et sanitaires à Toamasina, Brickaville, Moramanga, et à la commune urbaine d'Antananarivo. La communauté camérounaise quant à elle s'est rendue à la mairie d'Antananarivo pour remettre un symbolique don composé de produits de première nécessité aux familles les plus affectées.

«À travers ce geste de solidarité agissante, nous affirmons notre détermination à agir, aux côtés des autorités malgaches, en ces temps difficiles. La solidarité et le respect des consignes édictées par le gouvernement et l'Organisation Mondiale de la Santé, sont les meilleurs moyens pour lutter ensemble contre cette pandémie », a déclaré Omer Kalameu président de la Communauté Camerounaise de Madagascar.

## La MCCI encourage l'Etat à sanctionner les «commerçants irresponsables»



Les principaux acteurs de l'agroalimentaire et du commerce ont rencontré la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice (MCCI) pour passer notamment en revue les accusations de prix abusifs qui abondent depuis le début du confinement national. Le secrétaire général de l'institution explique que celle-ci invite d'ailleurs le gouvernement à sanctionner «*les commerçants irresponsables créant une pénurie artificielle, s'adonnant à une économie parallèle ou pratiquant des prix abusifs*».

Yousouf Ismaël assure, par ailleurs, que ceux présents lors de la réunion de ce 17 avril ont pris un «*engagement solennel*» pour pratiquer des prix équitables. Les enseignes établies précisent toutefois que les pratiques abusives sont parfois le fait de commerces isolée, voire de réseaux parallèles et informels qui organisent de pénuries artificielles. «*Certes, il y a des cas d'abus mais il faut cibler ceux qui ne jouent pas le jeu et nuisent à la bonne réputation des professionnels du secteur*», tempère ainsi le secrétaire général de la MCCI.

Le regroupement d'acteurs économiques locaux souligne également que la crise du Covid-19 génère des pressions sur les prix qui ne sont pas causées par des marges additionnelles des commerçants ou des pratiques abusives. Guillaume Hugnin rappelle ainsi que pour ceux qui importent leurs produits, le dollar s'est apprécié de 8% tandis que certains fournisseurs ont de surcroît augmenté leur prix de vente.

Le vice président de la MCCI précise aussi que des opérateurs locaux fonctionnent avec des effectifs parfois réduits de 50% et des coûts supplémentaires nécessaires pour assurer aussi bien la protection de leurs salariés que la vente dans des conditions sanitaires appropriées. Hugnin assure par ailleurs que la population ne doit pas craindre des pénuries des produits de grande consommation. «*Les pénuries de certains produits ne sont que temporaires et souvent l'œuvre de certains commerçants irresponsables*», insiste-t-il.

La MCCI dit également travailler étroitement avec le gouvernement afin d'adapter le cadre juridique existant et prévenir les pratiques abusives des commerçants.

# SPF introduces relief measures as solidarity gesture during the COVID-19 pandemic



Mr Marie and Ms Suzette during the press conference yesterday (Photo: Thomas Meriton)

In the spirit of solidarity and mindful of the need for financial relief in these difficult times, the Seychelles Pension Fund (SPF) has introduced a series of measures to support employers, self-employed, small entities and tenants of SPF's commercial properties.

The relief assistance being offered are designed to help alleviate the hardship caused by the coronavirus (COVID-19) pandemic.

In a press conference yesterday at the Caravel House in Victoria, Head of Property Marcus Marie, along with the Head of Benefits for the SPF Jane Suzette, explained the various relief measures and who are entitled to benefit from them.

Firstly, all private sector tenants in SPF's commercial properties, with a turnover of less than R2 million (the threshold for VAT registration) will benefit from free rental for the month of April, a 50 percent discount for the months of May and June, with a delayed payment of rent for July and August, while all arrears should be cleared by September.

As for all the private sector tenants in SPF's commercial properties, with a turnover of more than R2 million, they will benefit from a 25 percent discount on rent for the months of April, May and June provided it is paid on time, along with a delayed payment of rent for July and August, given that all arrears are cleared by September.

The SPF has also announced that the ground floor of its multi-storey car park at Maison Collet will be free for the month of April, while there will be no charge for use of the corporate car park for the month of April.

The monthly fee of R1000 for April will be forgone and all car park tenants will re-commence their monthly payment as from May.

There will also be zero surcharges for late payment of contributions and late payment of rent for the period from March to September, provided that all arrears are cleared by September 30, 2020.

As previously announced, payment for mandatory contributions from private sector employers for the months of April, May and June can be paid by September, while employee contributions should continue to be paid monthly.

In addition to the above relief measures, SPF has also come up with two benefits for its pensioners, including the minimum pension of R1000 which will be increased to R3000 effective June 2020.
The other benefit is in accordance with Regulation 36, where the SPF has also increased from January 2020, the pensions up to R75,750, by 2.11 percent, as part of its indexation policy in line with the rate of inflation of the previous year.
In the case where a member was receiving a monthly pension of R10,000 per month as of December 2019, their pension in 2020 would be R10,211 per month after indexation.
The SPF extends its full support to the community in these challenging times, and will continue to monitor the situation closely in the event additional relief measures are necessary.
The SPF has already made available the Praslin Holiday Home at Grand Anse Praslin as a treatment centre if required to the department of health and it remains committed to supporting the well-being of all Seychellois.

# Dotation globale de fonctionnement : 175,4 millions d'euros pour La Réunion

Manuel Yepes



A La Réunion, la dotation globale de fonctionnement versée aux communes en 2020 s'élève en cumul à 175,4 millions d'euros. Ce montant est en augmentation de + 4,4 % par rapport à 2019 (168 M€).

## Communiqué de la Préfecture :

Le Gouvernement a rendu publiques le 6 avril 2020 les attributions individuelles de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale dotation de l'État aux collectivités territoriales.

Conformément à l'engagement pris par le Gouvernement, l'enveloppe globale de la DGF 2020 est stable depuis 2018, ce qui permet aux collectivités de disposer d'une visibilité sur leurs ressources financières. Cependant, comme tous les ans, les montants individuels varient à la hausse ou à la baisse, car la DGF est une dotation « vivante », qui évolue pour tenir compte des réalités de chaque commune.

A La Réunion, la DGF versée aux communes en 2020 s'élève en cumul à 175,4 millions d'euros. Ce montant est en augmentation de + 4,4 % par rapport à 2019 (168 M€).

Ainsi, globalement, les communes de La Réunion reçoivent, en 2020, 7,4 millions d'euros supplémentaires au titre de la DGF.

Cette hausse de la DGF attribuée aux communes réunionnaises est nettement supérieure à la hausse moyenne au niveau national, qui s'établit pour sa part à + 0,4 % en 2020. Cette situation s'explique par une péréquation nationale favorable aux communes des outre-mer.

Le montant de la DGF communale par habitant, qui s'établit à 203 € à La Réunion pour 2020, progresse comparé à 2019 (193 €/hab.) ; il est supérieur au montant moyen national (164 €/hab.).

Les attributions individuelles de DGF sont consultables sur le site www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr